

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 28 janvier à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIRGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; BOULANGER Servane à RASLE-ROCHE Morgan ; DUMAIL Michel à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE BIANIC Yvon à LE GAOUYAT Samuel ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoît ; LE MARREC François à PARISCOAT Dominique ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à SCOLAN Marie-Thérèse ; NAUDIN Christian à LE MEAUX Vincent ; PUILANDRE Elisabeth à CONNAN Josette ; ROLLAND Paul à PRIGENT Christian.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	14
Votants	75
Absents	13

La Région Bretagne a souhaité engager en 2023 avec les territoires un dialogue stratégique afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions sur le terrain. Il se concrétise en un document stratégique et non financier entre la Région Bretagne et le territoire du Pays de Guingamp (Bréhat, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté) sur les 5 ans à venir, 2023-2027.

Le Département et les instances de participation citoyenne ont été associés à son élaboration.

Ce document stratégique (joint en annexe) vise à formaliser les priorités sur lesquelles se mobiliser ensemble.

Le territoire du SCoT du Pays de Guingamp mise sur une attractivité repensée permettant :

- D'accueillir de nouvelles populations dans un cadre de vie de qualité ;
- D'accompagner les personnes en situation de précarités, les jeunes, ... dans leurs parcours de vie sur le territoire ;
- De conforter la présence des services publics soit en les rendant plus accessibles soit par l'innovation.

Dans le cadre du Pacte de cohérence, les thématiques sélectionnées prioritairement sont celles sur lesquelles la Région Bretagne est attendue pour apporter un effet levier à court terme :

- Economie-Formation
- Mobilités
- Culture
- Tourisme

Le Pacte a aussi acté que d'autres thématiques sont au centre des préoccupations des élus et des habitants, qui tous perçoivent la nécessité d'une co-construction avec la Région de politiques publiques adaptées aux spécificités du territoire.

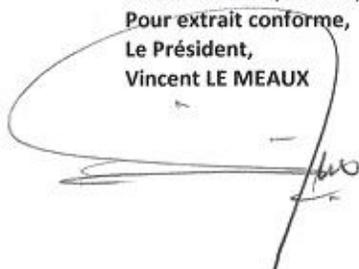
Ces thématiques concernent l'eau, la santé, l'habitat et le logement et doivent faire dès aujourd'hui partie d'une feuille de route commune.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide la stratégie développée dans le Pacte de Cohérence ;
- Autorise le Président à signer conjointement avec la Région Bretagne, Leff Armor Communauté et la commune de l'Île de Bréhat.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Fanny CHAPPÉ

